



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

France 3

Question écrite n° 7553

Texte de la question

M. Gilles Lurton alerte Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'avenir de la télévision régionale publique. Le projet de budget pour 2013 prévoit une baisse de 1,6 % des dotations publiques dans l'audiovisuel public. France Télévisions en paye le plus lourd tribut, avec un budget en baisse de 2,3 % sur un an. À cette réduction de l'enveloppe de l'État, s'ajoute une chute d'environ 60 millions des recettes publicitaires. Réduire le financement de la télévision régionale publique, c'est l'empêcher de jouer son rôle de miroir de la vie régionale en France. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour défendre un modèle pérenne de télévision régionale pour France 3 et donner ainsi à la télévision publique les moyens d'assurer pleinement ses missions citoyennes.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la loi de finances initiale pour 2013, France Télévisions est appelée à contribuer à l'effort national de redressement des finances publiques. Sa dotation publique en 2013 s'élève à 2 501,8 M€ HT contre 2 511,4 M€ HT en loi de finances initiale pour 2012. Dès lors, la nouvelle trajectoire des ressources 2013-2015, qui résulte à la fois de la diminution de la dotation publique et de la révision à la baisse des perspectives de recettes publicitaires, a conduit l'État et France Télévisions à engager une réflexion sur les activités et les objectifs de l'entreprise, dont les conclusions seront formalisées dans un avenant au contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2011-2015. Si un effort d'économie sera naturellement demandé à la société, les grandes missions de France Télévisions seront réaffirmées. Ainsi que l'a rappelé la ministre de la culture et de la communication, le Gouvernement reste, par exemple, très attaché à la mission de proximité qui incombe à France Télévisions et plus particulièrement à France 3. La chaîne participe en effet à la vie des territoires en relayant la pluralité des opinions d'une part, et en reflétant et en valorisant la richesse du patrimoine local et la diversité des initiatives régionales d'autre part. Enfin, le Gouvernement veillera à ce que le plan d'affaires offre une meilleure visibilité à France Télévisions, et lui garantissee un financement pérenne de ses missions de service public.

Données clés

Auteur : [M. Gilles Lurton](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7553

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5837

Réponse publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1318